

Paris - Opéra

**La Pépinière  
théâtre**

**théâtres  
parisiens  
associés**



**King  
Kong  
Théorie**

**de Virginie Despentes**

**avec Anne Azoulay  
Valérie de Dietrich**

**Barbara Schulz**

**Mise en scène  
Vanessa Larré**

Adaptation Valérie de Dietrich et Vanessa Larré. Scénographie et lumière Laurent Castaingt. Son Stan Bruno Valette. Costumes Ariane Viallet. Collaboratrice artistique à la mise en scène Alma Terrasse. Vidéo Christian Archanbeau

*Michel Bouvet*

**Causette**



**PARIS  
PREMIÈRE**

**TROIS**

[www.theatrelepiniere.com](http://www.theatrelepiniere.com)

À travers son témoignage musclé, Virginie Despentes repose la question de la condition de la femme (et des hommes) dans notre société après son passage dans le troisième millénaire. Est-ce que la révolution sexuelle qui a eu lieu il y a près d'un demi-siècle a permis au monde d'évoluer vers plus de tolérance, de reconnaissance et de justice? Sa réponse est que, oui, les choses ont bougé, mais qu'il y a encore du travail... Incarnée par trois comédiennes lumineuses, la pensée percutante et toujours d'actualité de Despentes agit comme un coup de fouet vivifiant!

Virginie Despentes n'a pas sa langue dans sa poche. Elle appelle un chat, un chat (il serait d'ailleurs plus juste de redonner du féminin à la formule!).

À travers le récit de son histoire, elle parle de la place des femmes dans un monde d'hommes. Elle retrace le chemin de ses expériences qui l'ont conduites à découvrir dans les plis du caché, de l'incorrect, de l'interdit, ce qui lui a permis de se construire malgré la souffrance. Et de trouver cet espace de parole pour nommer sans détour, ce qui de la chair féminine est vécu comme un outrage, défini comme « inférieur », voué aux besoins « naturels » de la procréation ou de l'estomac. Despentes dit à haute voix ce qui ne se prononce qu'avec dégoût dans nos sociétés conditionnées à rejeter tout ce qui parle du corps, sort du corps, se fait avec le corps et en particulier avec le sexe. Le témoignage qu'elle nous livre se développe en une analyse subtile et documentée qui, au fil du récit, dévoile une pensée brillante, universelle. C'est un regard sur le monde, sur nos sociétés érigées par les hommes, pour un monde d'hommes avec la soumission passive des femmes.

Pour qui s'intéresse un peu à l'Histoire, vingt siècles de domination masculine écrivent en long et en large le récit de cette volonté politique dont la construction culturelle du genre et ses mascarades participe. Car c'est bien à une lutte de pouvoir qu'on doit la grande fable de la condition dite inférieure de la femme.

Pourquoi monter ce texte au théâtre?

Pour qu'il soit dit et entendu, pour qu'il soit incarné et que sa transmission passe par la parole et la présence des comédiennes que j'ai choisi.

Au départ, un personnage s'adresse au public avec une grande sincérité: « Franchement je suis bien contente pour toutes celles à qui les choses telles qu'elles sont conviennent. C'est dit sans la moindre ironie. Il se trouve simplement que je ne fais pas partie de celles-là ». Ce personnage s'exprime sans colère, sans besoin de revanche, elle vient dire qu'elle ne trouve pas sa place dans ce monde tel qu'il est. Et je pense que c'est le sentiment de beaucoup de gens, hommes, femmes et « autres » confondus. En tout cas, c'est le mien. Trouver sa place, son espace de liberté, d'accomplissement, réinvestir sa part de créativité pour inventer sa vie au lieu de se soumettre aux conditionnements dictés par ceux qui n'ont pour seul but que le maintien d'un ordre qui sert leurs intérêts, voilà qui est révolutionnaire! Et là, la pièce devient un manifeste qui engage une prise de conscience plus large que le féminisme un peu réducteur qu'on aime coller aux propos de Despentes.

Vanessa Larré

## Vanessa Larré

Née à Genève en 1970, elle commence une formation au Conservatoire d'art dramatique de Genève en 1991. Formée ensuite au CNSAD de Paris, elle travaille comme comédienne avec Claude Stratz, Simon Eine, Katharina Thalbach, Jacques Nichet, Roger Planchon, Jérôme Robart, Laurent Laffargue, Anne Bisang, Christophe Perton. Elle travaille au cinéma avec Jean-Pierre Mocky, Chantal Akerman, Costa Gavras (...).

Elle fonde la compagnie Parcelle112 et met en scène *Concert à la carte* de Franz Xaver Kroetz en 2010. En résidence d'essai au Centquatre à Paris en 2012 sur la pièce *Perspectives ultérieures* de Franz Xaver Kroetz, le projet devient en cours de travail *Femmes d'intérieur*, d'après les textes de Kroetz, et sera sa seconde mise en scène.

Écriture: *Unterland* (scénario long métrage/fondation Beaumarchais), *La mer des Sargasses* (scénario court métrage), d'après *Naissance des fantômes*, de Marie Darrieussecq, Eden (Théâtre).

Enseigne le théâtre à l'école Florent de Paris entre 2008-2010. Option théâtre lycée Jean Zay d'Orléans (2011/12-2012/13), Ateliers au Conservatoire d'Art dramatique d'Orléans et à l'ESAD d'Orléans (2011/12) en collaboration avec le CDN Orléans/Loiret/Centre.

## Historique du droit des femmes en France

**1791**

Olympe de Gouges rédige la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne »

**1792**

La loi permet le divorce par consentement mutuel

**1804**

Le code civil prévoit que: « le mari doit protection à la femme, la femme doit obéissance à son mari »

**1850**

Création obligatoire d'écoles de filles dans les communes de 800 habitants (loi Falloux)

**1876**

Hubertine Auclert fonde la société Le droit des femmes qui soutient le droit de vote pour les femmes

**1903**

Marie Curie reçoit le prix Nobel de physique

**1920**

La loi assimile la contraception à l'avortement qui est considéré comme un crime

**1924**

Uniformisation des programmes scolaires masculins et féminins et création d'un baccalauréat unique

**1938**

Suppression de l'incapacité juridique de la femme mariée

**1944**

Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes

**1946**

Suppression de la notion de « salaire féminin »

**1956**

Fondation de « la maternité heureuse » qui devient en 1960 Mouvement Français pour le Planning Familial

**1965**

Les femmes mariées peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari

**1967**

Loi Neuwirth qui autorise la contraception

**1970**

L'autorité parentale remplace la puissance paternelle

**1972**

- Reconnaissance du principe « à travail égal, salaire égal »
- L'école polytechnique devient mixte: 8 femmes sont reçues

**1974**

Françoise Giroud première secrétaire d'état à la condition féminine

**1975**

- Loi Veil pour l'Interruption Volontaire de Grossesse - IVG
- Réintroduction dans la loi du divorce par consentement mutuel

**1976**

La mixité devient obligatoire pour tous les établissements scolaires publics

**1980**

Marguerite Yourcenar est la première femme élue à l'Académie française

**1981**

Yvette Roudy est ministre déléguée des droits de la femme

**1982**

L'IVG est remboursée par la Sécurité sociale

**1983**

La Loi Roudy pose le principe de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

**1984**

Le congé parental est ouvert à chacun des parents

**1991**

Édith Cresson première femme Première Ministre

**1993**

- La loi du 8 janvier affirme le principe de l'exercice conjoint de l'autorité parentale à l'égard de tous les enfants, quelle que soit la situation des parents
- Loi Neiertz: condamnation de l'entrave à l'IVG

**2000**

- Mise en œuvre d'une politique globale d'égalité des chances dans le système éducatif
- Promulgation de la première loi sur la parité en politique

**2001**

Augmentation du délai légal de l'IVG de 10 à 12 semaines

**2002**

- Création du congé de paternité
- Reconnaissance de l'autorité parentale conjointe + garde alternée + coparentalité
- L'enfant peut porter le nom de ses deux parents

**2003**

Loi instaurant la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)

**2004**

La loi du 26 mai relative au divorce introduit la procédure d'éviction du conjoint violent

**2005**

La loi du 12 décembre relative au traitement de la récidive des infractions pénales donne la possibilité au juge pénal d'ordonner à l'auteur de violences de résider hors du domicile ou de la résidence du couple

**2006**

- Loi du 4 avril renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs ajoute le partenaire « pacsé » et les « ex » au titre des circonstances aggravantes
- Introduction de la notion de respect dans les obligations du mariage
- Alignement de l'âge légal du mariage pour les garçons et les filles à 18 ans
- Loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- 29 % des entreprises sont créées par des femmes
- Les salaires des femmes sont inférieurs de 27 % à ceux des hommes (Données DARES)

**2008**

- Inscription dans la Constitution de « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales »
- Les femmes représentent 47,6 % de la population active, 56,5 % des bénéficiaires du minimum vieillesse sont des femmes
- Parmi les travailleurs à temps partiel 82 % sont des femmes

**2010**

Vote de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants: création de l'ordonnance de protection des victimes et du délit de harcèlement moral au sein du couple

**2012**

Vote de la Loi relative au harcèlement sexuel

Où en sommes nous, près d'un demi-siècle après la révolution féminine dans la conquête de l'égalité des sexes ? Le féminisme s'est incarné par le combat des femmes pour gagner l'égalité des droits, des moyens de subsistance, la légitimité de l'indépendance, de la liberté d'expression et le choix de vivre une sexualité non imposée, mais ce combat est avant tout politique et concerne tout le monde.

Qu'il soit né avec un sexe de femme ou un sexe d'homme, l'individu peut prétendre à la liberté, mais cela ne va pas sans se libérer des schémas qui se transmettent depuis des générations. Notre système de pensée est construit sur une organisation binaire du monde. Essayons d'envisager la différence autrement. Une palette de contrastes, plutôt qu'une séparation, afin de réconcilier les

genres. Et sortons de l'univers très limité du binaire. Il y a là, la possibilité de rentrer dans une décision. La décision d'être vivant, plein d'une puissance singulière à chacun, plutôt que l'obligation de se conformer à des modèles qui nous limitent à notre insu dans nos aspirations.

Valérie de Dietrich et Vanessa Larré

# King Kong

---

# Théorie

---

De **Virginie Despentes**

Adaptation **Valérie de Dietrich** et **Vanessa Larré**

Mise en scène **Vanessa Larré**

Collaboratrice artistique à la mise en scène **Alma Terrasse**

Avec **Anne Azoulay, Valérie de Dietrich, Barbara Schulz**

Scénographie et Lumière **Laurent Castaingt**

Son **Stan Bruno Valette**

Costumes **Ariane Viallet**

Vidéo **Christian Archanbeau**

---

**À partir du 2 octobre 2014**

**Du mardi au samedi 19h**

**Tarifs de 29 € (32 € le samedi) et 12 € pour les moins de 26 ans**

---

**Contact Presse**

**Vincent Serreau** 01 42 61 18 00 [www.vincent-presse.com](http://www.vincent-presse.com)

---

**Contact Tournée**

**Les Tournées de La Pépinière**

[tournee@theatrelapepiniere.com](mailto:tournee@theatrelapepiniere.com)

---

**Contact Théâtre**

**Caroline Verdu-Sap** 01 42 60 01 86 [caroline@theatrelapepiniere.com](mailto:caroline@theatrelapepiniere.com)



**La Pépinière théâtre**

7 rue Louis le Grand 75002 Paris

Métro : Opéra / Bus : 68, 95, 27, 21

Parkings : Marché Saint-Honoré, Pl. Vendôme

Location : [www.theatrelapepiniere.com](http://www.theatrelapepiniere.com)

ou Tél. : 01 42 61 44 16